

Bussy Saint-Georges, le 22 septembre 2017



SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE TORCY
CANTON DE TORCY

CONVOCACTION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

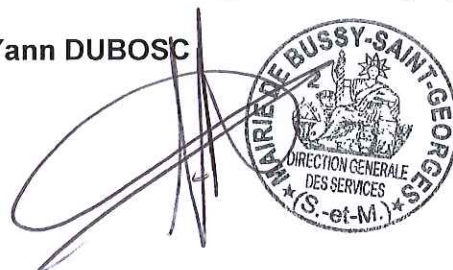
Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le 28 septembre 2017 à 19h30 en salle du Conseil municipal.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e),.....donne pouvoir à :

M.....

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

du :.....

A BUSSY SAINT-GEORGES LE :

Signature :

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Lors de cette séance, nous examinerons les points suivants :

- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2017 ;
- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2017 ;
- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2017.

CABINET DU MAIRE

1. Subvention exceptionnelle à la Fondation de France pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma.

INTERCOMMUNALITE

2. Répartition des sièges en raison de l'extension de périmètre de la Communauté d'agglomération.
3. Convention de rattachement fonctionnel des enseignants de danse.

DIRECTION GENERALE

4. Renouvellement de membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

ADMINISTRATION GENERALE

5. Rapport des représentants de la Ville de Bussy Saint-Georges au Conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale « Energie Développement Local » (EDL) - Exercice 2016.
6. Dissolution du Syndicat intercommunal à vocation unique Gestion de l'immeuble de la perception de Ferrières-en-Brie (SIGIP).

AMENAGEMENT

✚ **Service opérationnel**

7. Adoption de la charte EcoQuartier en vue de la labellisation de la ZAC du Sycomore.

✚ **Service foncier**

8. Vente d'un emplacement de parking au 3 Bis Grand Place au profit de Monsieur SAY.
9. Rétrocession de plusieurs emprises foncières par l'ASL les Patios du Golf et classement dans le domaine public communal.

RESSOURCES HUMAINES

10. Mise à jour du tableau des effectifs.
11. Attribution de la prime de responsabilité au Directeur Général des Services.

SCOLAIRE

12. Renouvellement de la convention relative à l'accès des enfants de la commune de Bussy Saint-Martin aux groupes scolaires et aux loisirs de la ville de Bussy Saint-Georges.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

13. Convention école multisports – Année 2017.

14. Subvention exceptionnelle aux associations Aérobie vita club et Kreyol'ys.

MAISON DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

15. Participation financière de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire au Forum de l'emploi 2017.

✚ Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT.